

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 26 (1888)
Heft: 26

Artikel: Charade
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-190465>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sucre qu'on a de kilos de cerises, et en faire un sirop qu'on mélange avec de l'eau-de-vie en quantité suffisante. Après refroidissement de ce sirop de sucre, on le met dans un bocal avec les cerises, en ajoutant quelques morceaux de canelle et deux ou trois clous de girofle. Boucher le bocal.

Plantes vertes d'appartement. — Il est nécessaire d'apporter le plus grand soin à ces plantes pendant l'été, si on ne veut les voir déprimer avant l'hiver. Donnez-leur beaucoup de jour, peu d'eau et peu d'air; évitez absolument que leurs feuilles se couvrent de poussière; frottez-les souvent avec une éponge humide et essuyez-les ensuite avec un linge sec.

Fleurs coupées. — Lorsqu'elles commencent à se faner, mettez tremper le tiers de leurs tiges dans l'eau bouillante. Quand l'eau sera refroidie, les fleurs se redresseront et retrouveront leur fraîcheur première. Coupez alors la partie de la tige qui a trempé dans l'eau bouillante. — Il est bon aussi de ne pas laisser aux bouquets un trop grand nombre de feuilles qui absorbent la sève aux dépens des fleurs.

Lè ringuès.

Emilie de Paris,
Prête-moi tes souliers gris
Pour aller en paradis.
L'on dit qu'il y fait si beau
Qu'on y voit les quatre agneaux.
Pin, pi, pomme d'or,
La plus belle on met dehors.

Patte, guenille, chiffon,
Caramelle, citron, bonbon.

Brelisque, breloque,
Du pain dans ma poche;
Du beurre dessus,
Il s'est fondu,
N'en parlons plus.

Questions et réponses. — Le mot de la charade de samedi est : *gant*. 33 réponses justes. La prime est échue à M^{me} L. Abrezol, à Genève.

Charade.

L'un se chante, l'autre se sème;
Le tout cause au chef mal extrême.

Prime : Un portemonnaie.

Annonce cueillie dans la *Feuille d'avis de* : « Une jeune fille, qui peut produire d'excellents certificats, désire trouver une place de garçon de bains. »

Au tir fédéral de Genève. — Sur la devanture d'une baraque de maigre apparence, mais que relevait un orchestre fort bruyant, le « patron » annonçait d'une voix convaincue : *La femme-poisson !*

Les amateurs de pareils phénomènes se précipitaient.

On tirait le rideau.

Une femme de mise décente, en habits de deuil, apparaissait et faisait ainsi son boniment :

« Mesdames et messieurs, c'est moi que je suis la femme-poisson. (Mouvement de surprise parmi les spectateurs.) Mon mari, Isidore Poisson, est mort il y a cinq ans. Il était couvreur. Il est tombé d'un sixième étage, me laissant seule au monde, sans fortune ; et comme vous paraisez vous intéresser vivement à mes malheurs, je vais me permettre de faire le tour de l'honorables sociétés.

Ils sont malins les curés de Savoie, témoin celui dont nous allons parler qui a prouvé très clairement que dans son village on peut nommer quelqu'un sans le nommer. Ce brave curé avait été victime d'un vol. Un beau soir, on lui avait enlevé quatre de ses plus belles poules. Mais il connaissait son voleur, qui s'appelait Joly.

— Je ferai connaître le voleur, je le nommerai tout haut, en pleine chaire, pas plus tard que dimanche prochain, avait-il déclaré — mais je le nommerai sans le nommer.

Donc, le prêtre fait, les bancs de mariage publiés, M. le curé, après un instant de silence qui parut très long :

— Mes amis, dit-il, vous savez sans doute qu'on m'a volé mes poules ! ...

A ces mots, les femmes baissèrent la tête, les hommes mirent leur livre d'heures devant leur nez pour cacher leur angoisse.

M. le curé poursuivit :

— Vous vous demandez, et moi aussi, qui me les a volées ?

Redoublement d'angoisse. Les uns toussent, les autres se mouchent.

— Il y en a qui disent que c'est Joly.

Pour cette fois, l'émotion fut à son comble, des oh ! oh ! à demi étouffés se firent entendre.

— Oui, reprit M. le curé, il y en a qui disent que c'est joli — eh bien ! moi, je dis que c'est vilain.

A ces mots, les poitrines se dégonflèrent, un soupir de soulagement ramena la sérénité sur les visages.

Deux jeunes gens de Lausanne, faisant, à cheval, une course matinale, s'arrêtent devant une petite auberge de campagne. La domestique, — qui venait de se lever, apparaît sur le seuil en se frottant les yeux.

— Ah ! dit l'un des promeneurs, voilà mademoiselle qui sort des bras de Morphée.

— Pour qui me prenez-vous, mossieu ? ...

La pauvre fille, peu familiarisée avec la mythologie, avait pris la chose par le mauvais côté.

L. MONNET.

Papeterie Monnet, rue Pépinet. — Copies de lettres de bonne qualité et à un prix très avantageux. Un solde de divers sacs d'école, au rabais.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & fils, Lausanne.